

FEVRIER
2017



AVIS

à la population de Quincy-Voisins

SAUVONS LA POSTE
DE QUINCY-VOISINS



Page 5

**LA POSTE DE QUINCY-VOISINS
EST SAUVÉE, TOUS A LA POSTE !**

Cérémonie des vœux du Maire 2017

Monsieur Jean-Jacques Jego passe le relais à Mme Chantal Kaci



Ce vendredi 6 janvier 2017, une page forte et émouvante de l'histoire quincéenne a été tournée. Cette cérémonie des vœux était particulière cette année, rassemblant encore plus de monde que les années précédentes. En effet après 43 ans de vie politique intense dont 28 années en tant que Maire, M. Jean-Jacques Jego a choisi de passer le relais au suivant et plus précisément à Madame Chantal Kaci. Le discours du Maire s'est déroulé en deux temps. Le premier était traditionnel avec une présentation des grandes orientations pour l'année à venir. Le deuxième était plus personnel et revenait sur le choix de M. Jego de quitter la scène politique.

Les grandes orientations pour 2017

Monsieur le Maire rappela que la majorité a déjà donné son feu vert à la Maison des Séniors qui sera construite à côté de la belle salle Jean Ferrat ainsi qu'à une vidéo protection moderne, validée par les services compétents de la gendarmerie. Pour 2017, il est proposé que le budget communal soit aussi rigoureusement tenu que par le passé. Il n'y aura pas de hausse des impôts communaux.

Concernant l'église, même si les travaux conservatoires ont été effectués pour sa réouverture, il faudra compter plus d'un million d'euros de travaux à répartir sur bien des années.

Le cimetière nouveau sera situé entre la rue de Huiry et la rue de Condé.

L'extension de l'école de la Dixmeresse sera

mise à l'étude et la commercialisation de la zone d'activités de la Berthe près de la demi-lune sera poursuivie.

L'élargissement des trottoirs des rues René Benoist et Pasteur avec sans doute un sens unique devrait permettre aux piétons plus de sécurité avec le maintien du stationnement.

Quant au problème des cabinets médicaux accessibles aux personnes handicapées : une solution partielle sera sans doute d'aménager le 10 avenue de la République et de soutenir la proposition de la Maison des Seniors pour accueillir 3 cabinets.

Un des grands objectifs de 2017 sera de faire approuver le PLU (Plan Local d'Urbanisme) dont les orientations retenues sont les suivantes :

- pas d'avantage de terrains constructibles, seulement des réserves communales pour des écoles, un centre de loisirs, le cimetière, du logement social, un ou des bassins de rétention des eaux pluviales.

- maintien des jardins familiaux aux coupures et autour du cimetière

- pas de suppression de droit à construire.

La loi veut que le PLU permette davantage de constructibilité en supprimant notamment le C.O.S. (Coefficient d'Occupation des Sols)

Monsieur le Maire, Jean-Jacques JEGO quitte la scène politique

La deuxième partie du discours de Monsieur Jego fut consacrée à son choix de quitter la scène politique et au récit de son parcours d' élu engagé. En effet la commune

de Quincy-Voisins fut dirigée par un Maire atypique qui affirme ses opinions communistes et qui s'efforce d'être fidèle à ses engagements dans son action. Monsieur le Maire remémora volontiers les bonnes rigolades du 1er avril avec l'aide du Journal La Marne. Il évoqua l'aide précieuse de ceux qui l'ont assisté à ses débuts. Il ne regrette rien de ces heures passées, dédiées à la population, et des choix sociaux les plus généreux avec l'équipe de la majorité. La règle du CCAS : « Tu ne juges pas, tu es là pour aider ! »

Pour prendre la suite, Monsieur Jego a proposé Mme Chantal Kaci. Elle est originaire de Voisins, ses parents y tenaient l'Union commerciale. Mme Chantal Kaci a accepté de reprendre le flambeau et rien ne sera changé : la majorité restera la même ; les orientations, la feuille de route tracée par Monsieur Jego. Un bon élu aime ses concitoyens pour accepter de se dévouer à leur service. Mme Kaci a ces qualités.

Monsieur Jego termina son discours en remerciant l'ensemble du personnel communal, les adjoints, les conseillers municipaux, les enseignants, les services de l'Etat, du percepteur à la DDT en passant par la Sous-Préfecture ou la poste, les commerçants et entreprises. Il remercia Hélène, son épouse, qui peut se réjouir enfin, à juste raison, de pouvoir à termes regagner leur Bretagne natale.

Monsieur Jego ne put s'empêcher de rajouter un dernier mot sur le combat du moment : la poste deviendrait une agence postale communale ? Impensable pour Monsieur le Maire qui encourage chacun et chacune à signer la pétition à disposition en Mairie.



À l'occasion de cette cérémonie, Monsieur le Maire a remis diverses récompenses



Remise des diplômes du travail

Promotion de janvier 2016

Médaille communale

M. Jean-luc PRUGNE Médaille d'Argent
Mme Monique GANDILHON Médaille d'Argent

Médaille du secteur privé

M. Alain BEAUDENON Médaille d'Or
Madame Corinne ESCRIVA Médaille d'Or
Madame Béatrice PATAT Médaille Grand Or

Promotion de juillet 2016

Médaille du secteur privé

M. Jean BASUYAUX Médaille d'Or
Mme Nelly AMEIDA DE VIDAL Médaille Grand Or
Mme Catherine CHOLIN Médaille Grand Or
Mme Michèle DYONIZY Médaille Grand Or

Promotion de janvier 2017

M. Philippe BOURGEOIS Médaille Vermeil
Mme Kheira AYAD Médaille d'Argent

Vifs remerciements à l'orchestre du Conservatoire Municipal de Musique André Malraux pour sa participation remarquable et appréciée



Remise des diplômes du Concours communal des décorations et illuminations pendant les fêtes

M. Jean-Claude BERNARD	1 ^{er} prix
M. Alain HYAUMET	2 ^{ème} prix
Mme Hélène et M. Patrice BERGER	3 ^{ème} prix
M. Melvin VU-HECQUET	4 ^{ème} prix
M. MESSAGER André	5 ^{ème} prix
M. Jean-Marie TOURNEMAIN	Prix d'excellente participation du jury
Mme Micheline MORIN	Prix d'excellente participation du jury
M. Evan PIOTROWSKI	Prix d'excellente participation du jury
M. Alphonse LENIE	Prix d'excellente participation du jury
Mme Stella BERNARD	Prix d'excellente participation du jury
M. Stéphane LOUIS	Prix d'excellente participation du jury



Remise des diplômes du Concours communal des Villes et Villages Fleuris

M. Kevin PICHON	Agent communal, représentant le service des espaces verts, a reçu la fleur d'argent au niveau du concours départemental
Mme Christiane CHATENET	1 ^{er} prix
M. Alain HYAUMET	2 ^{ème} prix
M. André MESSAGER	3 ^{ème} prix

Le centre communal d'action sociale déroule le tapis rouge pour les Aînés



Samedi 7 janvier à l'Espace Jean Ferrat, avait lieu le repas festif des aînés célébrant la nouvelle année. Cette année, le CCAS a encore redoublé d'imagination et a choisi pour cet événement le thème du cinéma et des comédies musicales. C'est ainsi, qu'ont été installés quelques décors du Quincyné-Club, association de cinéma de la commune, un tapis rouge, des grandes affiches des films cultes du 7ème art dans toute la salle de réception et des décors de table sur le thème du cinéma. Quelques membres du CCAS s'étaient déguisés en paparazzi pour voler quelques clichés des stars de la journée : Nos aînés !

Monsieur le Maire, Jean-Jacques Jego a ouvert les festivités par un discours émouvant de bienvenue. C'était le dernier discours de Monsieur le Maire s'adressant aux aînés.

C'est le traiteur « Le Château Marysien » domicilié à Mary Sur Marne qui a régalié les papilles des convives. Au menu : colibri des Iles, chaud froid de foie gras aux deux magrets, palet de veau en tian de légumes, gratin de pommes de terre, fourme d'Am-

bert en salade aux noix et brie, tartelette framboise en tentation meringuée. C'est la troupe des Lutins qui pour la troisième année consécutive a animé le spectacle intitulé « La croisière des comédies musicales ». L'intervention des jeunes artistes interprétant Blues Brothers, Grease, Dirty Dancing ont été des moments forts et inoubliables du spectacle.

Le décor végétal prêté gracieusement par les Serres de Bouleurs et installé par le service des espaces verts de la commune de Quincy-Voisins a été très remarqué.

A l'issue du repas, Monsieur le Maire a récompensé les doyens de la commune, Mme Marcelle Plouvin, Mme Odette Hardy, M. Raoult et M. Mathieu.

Un grand merci aux membres de la commission du CCAS pour la réussite de cette journée de partage, festive et conviviale.

Les personnes qui ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas venir, peuvent bénéficier du colis qui est à retirer en Mairie. Plus de 400 colis seront ainsi distribués.



A l'issue du repas, il semblerait qu'il y ait eu confusion de manteau « homme » au vestiaire. Le manteau recherché est de marque « Galerie Lafayette Gortex », de taille XXXL. Contacter la Mairie au 01.60.04.11.21.

Les doyens de la commune ont été récompensés



Mme Marcelle PLOUVIN et Mme Odette HARDY



M. RAOULT



M. MATHIEU



LA POSTE DE QUINCY-VOISINS EST SAUVÉE, TOUS A LA POSTE !

Après une ultime discussion entre la Municipalité et les dirigeants de la poste, ces derniers ont confirmé à Monsieur le Maire le maintien du bureau de la poste de QUINCY-VOISINS.

Courrier :

Aucun changement : distribution par les agents de la poste.

Guichets :

Maintien de l'activité des guichets de la poste par des agents de la poste – colis, recommandés, etc...

Banque Postale et DAB

Maintien des activités par des agents de la poste.

A l'issue de la réunion, Monsieur le Maire s'est engagé à remplacer les banderoles mises en place par de nouvelles :

LA POSTE DE QUINCY-VOISINS est SAUVÉE ! TOUS A LA POSTE !

Merci aux 1676 signataires de la pétition lancée par le Conseil Municipal unanime.

Le Maire, Jean-Jacques JEGO

Projet site TERZEO pour les déchets de chantiers du Grand Paris à Villenoy et Isles-lès-Villenoy

« NON AU PROJET TERZEO »



La société TERZEO de Villeparis a déposé un dossier de demande d'autorisation d'exploitation d'une plateforme de tri de valorisation de terres issues de chantiers BTP. Ce site, une usine de retraitement des gravats, est conçue en prévision des chantiers du Grand Paris, pour éliminer les déchets de terrassement. Un million de tonnes de stockage de déchets dangereux au bout de 30 années d'exploitation seraient ainsi produits.

Ce projet est situé sur les communes de Villenoy et Isles lès Villenoy, en amont du viaduc de l'A140 près de l'aérodrome d'Esblly, et entre les canaux de Chalifert et de l'Ourcq et la Marne, dans une zone qui devrait être préservée.

Malgré un avis environnemental positif de la Préfecture à travers l'étude d'impact, ce projet comporte de nombreuses failles. Une enquête publique s'est déroulée du 7 novembre au 14 janvier 2017. Un collectif composé des habitants des communes avoisinantes au projet s'est créé courant novembre, afin de faire pression sur les élus locaux et nationaux pour s'opposer au projet, et informer plus largement la population sur les risques encourus.

Par ailleurs, 19 communes concernées dont Quincy-Voisins, par l'intermédiaire de leurs conseils municipaux et du conseil communautaire du pays créçois, ont toutes émis un avis défavorable à ce projet.

Les principales failles mises en évidence sur ce projet sont les suivantes :

➤ Risque de nuisances pour la santé et la tranquillité des administrés :

- empoussièremement important aux alentours : premiers habitants des communes de Villenoy, d'Isles-lès-Villenoy et Mareuil les Meaux situés à 500 mètres (la loi environnementale trop permissive n'impose qu'une distance maximale de 200 mètres),

- trafic intensifié de camions sur l'A140, la RD 5 qui mène à Esbly et surtout la RN3, non citée dans l'étude d'impact. A minima une centaine de camions / jour. La faisabilité d'un transport fluvial, plus écologique, n'a pas été étudiée.

➤ Risque de perturbation de la faune et de la flore sur le site Natura 2000 des boucles de la Marne situé en partie sur la zone Natura, et aussi autour de nos chemins de randonnée.

➤ La Seine et Marne accueille déjà 80% des déchets du BTP de l'Île de France, et ne doit pas être la poubelle de l'Île de France.

➤ Implantation de la décharge sur un sol déjà souillé à l'arsenic, cadmium et autres plombs par les activités précédentes de la sucrerie Beghin Say, et qui resteront sur une partie du site faute d'avoir pu être dépollués.

➤ La non-application du principe de précaution quant à la nature des déchets dangereux, et les dispositions prises pour leur stockage et leur transport.

Présentation : Christelle Chapuis, nouvelle responsable du service scolaire



Christelle Chapuis a débuté sa carrière auprès du service après-vente d'une grande enseigne de la Distribution, Boulanger, où elle évoluera durant 11 années vers les fonctions de Responsable Clientèle, encadrant une équipe de 15 agents.

Une première opportunité d'intégrer la Fonction Publique territoriale en 2008 la pousse à postuler pour la Ville de Meaux, en tant que Responsable de l'accueil de la Direction Enfance et Education. Forte de ces 8 années durant lesquelles elle s'épanouit tous les jours, et se retrouve dans les valeurs fortes du Service Public, elle demande sa mutation pour intégrer la Commune de Quincy-Voisins.

Elle est satisfaite d'avoir trouvé une commune à taille humaine, où la gestion du quotidien est riche de nouvelles expériences transversales. Elle pourra ainsi étendre ses compétences.

En poste depuis le 24 août 2016, elle a rejoint la collectivité en tant que Responsable Scolaire et Jeunesse. Elle attache beaucoup d'importance au développement du Portail, véritable outil adapté aux conditions de vie actuelles des Quincéens. En lien avec l'Elue en charge de l'Education et avec Kheira AYAD, la Responsable du service Périscolaire, elle souhaite proposer de nouveaux services, telle que l'inscription annuelle aux activités périscolaires, dans le but de faciliter les démarches des familles. Elle travaille en étroite collaboration avec les Directeurs d'Ecole.

Elle vous accueille tous les lundis de 08h30 à 12h00, les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00, et donne notamment rendez-vous à tous les parents des enfants nés en 2014, à compter du 13 février 2017 pour débiter les inscriptions scolaires 2017/2018.

Rentrée scolaire 2017/2018

Inscriptions du 13 février au 31 mars 2017



- Les parents des enfants nés en 2014,
- Les parents des enfants nés en 2015 (pour recensement uniquement),
- Les parents souhaitant faire une demande de dérogation (formulaire disponible en Mairie).

Sont invités à se présenter à partir du lundi 13 février 2017

Durant cette période, le service Education se tient à votre disposition :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
 Le samedi 25 février 2017, le samedi 11 mars 2017, et le samedi 25 mars 2017 de 8h30 à 12h

Attention clôture des inscriptions le vendredi 31 mars 2017

Pour effectuer les formalités d'inscription, se munir impérativement des pièces suivantes :

- La photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance intégral ou de l'extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois,
- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture / échéancier EDF / GDF / EAU, téléphone fixe, attestation d'assurance habitation),
- La photocopie du dernier avis d'imposition des deux parents (les 4 pages),
- Votre N° d'allocataire CAF,
- Nom, adresse et numéro de téléphone des employeurs,

Renseignements en Mairie au 01.60.04.89.34.
ou par mail mairieqvsco@orange.fr



Transport des collégiens : modifications des horaires



Des modifications horaires ont été mises en place depuis le 3 janvier 2017. Elles concernent la Ligne 4A en direction du collège de Nanteuil :

La course de 7h45 au départ de Quincy-Ségy est avancée à 7h35. De plus cette course desservira désormais les arrêts « Braunston », « Benoist », « Mareuil », « La Dixmeresse », « Champ Madame » et « Mairie » sur la commune de Quincy-Voisins

La Société Transdev Marne et Morin vous remercie de votre compréhension



Du nouveau concernant les nouvelles modalités d'enregistrement des demandes de cartes nationales d'identité

Comme nous vous l'indiquions dans le journal municipal de décembre 2016, les nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité vont être mises en place dans notre département.

L'enregistrement des demandes sera pris en charge par les 29 communes de Seine-et-Marne déjà équipées de cette application pour traiter les seules demandes de passeports. Celles-ci seront ensuite traitées par une plateforme spécialisée CNI/Passeport située à Melun.

Ce dispositif devra être opérationnel au plus tard le 31 mars 2017. À compter de cette date, les usagers pourront, comme pour la procédure relative aux passeports, effectuer leur demande de carte nationale d'identité dans n'importe quelle commune du territoire français équipée d'un dispositif de recueil. À compter du 31 mars 2017, le service des affaires générales de la Mairie de Quincy-Voisins ne pourra donc plus accepter de nouvelles demandes de CNI. Toutefois, il restera compétent pour la remise des seules CNI dont la demande a été déposée avant cette date.

Vous pouvez visualiser la carte des 29 communes de Seine-et-Marne équipées sur le site de la commune de Quincy-Voisins dans la rubrique *Mairie Pratique*, puis dans l'onglet *Démarches administratives*.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Transports scolaires du Hameau de Moulignon : Ce transport collectif doit être utilisé par plus d'usagers pour être maintenu

Ce message s'adresse aux familles du Hameau de Moulignon afin qu'elles incitent leurs enfants à utiliser cette ligne de transport scolaire à leur disposition. Il serait effectivement dommage que ce service de transport s'arrête faute d'usagers. En effet, l'été dernier, la commune de Quincy-Voisins et la Communauté de Commune du Pays Créçois ont oeuvré pour ce transport collectif, afin que les quartiers les plus éloignés du centre ville ne soient pas oubliés.

N'hésitez pas à vous inscrire si vous ne l'avez pas encore fait. Merci de venir chercher un dossier en Mairie ou de le télécharger sur le site internet du Département www.seine-et-marne.fr afin de le remplir au plus vite.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Point d'arrêt	Transport collégiens et lycéens	
Matin		
Hameau de Moulignon	7h35	
zac de Ternoy	7h45	
Soir		
Zac de Ternoy	17h15	18h15
Hameau de Moulignon	17h25	18h25

Mercredi :

Point d'arrêt	Transport collégiens et lycéens	
Matin		
Hameau de Moulignon	7h35	
zac de Ternoy	7h45	
Soir		
Zac de Ternoy	12h35	18h15

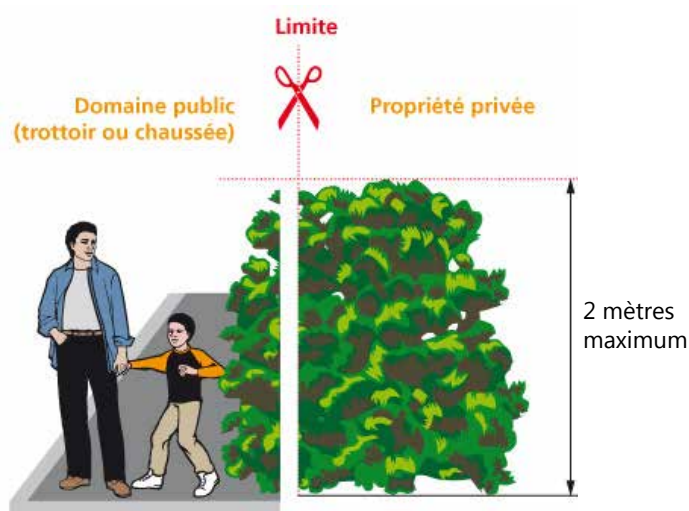


La liste 100% quincéens n'a pas transmis de contribution pour le mois de février 2017

Ne vous laissez pas déborder par vos plantations !

Vous avez l'obligation de tailler vos haies en limite de domaine public afin de libérer les trottoirs pour le bien de tous et également de limiter leur hauteur à 2 m. Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité



Rendez-vous

FEVRIER 2017

Samedi 18 : Spectacle proposé par l'ACLS-Comité des Fêtes à l'Espace Jean Ferrat à 20h30

Samedi 25 : Bourse aux greffons avec Les Croqueurs de pommes, salle polyvalente, la journée.

MARS 2017

Vendredi 10 : Séance du ciné-club, Espace Jean Ferrat à 20h30

Samedi 11 : Loto du club de Football

Vendredi 17 : Séance du ciné-club, Espace Jean Ferrat à 20h30

Dimanche 19 : Concert des professeurs du conservatoire municipal de Musique à l'Espace Jean Ferrat à 15h : « De Bach à nos jours »

Dimanche 19 : Cérémonie du Rond Point du Cesser le Feu du 19 mars 1962

Du samedi 25 au lundi 27 : Exposition de peintures et photos au Temple « La couleur s'invite au Temple

Dimanche 26 : Remise des récompenses Concours Départemental Beursault par la Compagnie d'Arc

Le point sur les différentes collectes des déchets 2017 Un changement de jour pour la collecte des déchets verts

Type de collecte	Ordures ménagères	Collecte sélective	Déchets verts		Encombrants	Ramassage des sapins
Fréquence	2 fois par semaine	chaque semaine	Été Chaque semaine du 1 ^{er} avril à fin novembre	Hiver 1 collecte par mois du 1 ^{er} décembre au 31 mars	6 fois par an	1 fois par an
Jour de collecte	lundi et jeudi	vendredi	Mercredi	Les mercredis : 25 janvier, 15 février, 15 mars, 6 décembre	Les mardis : 3 janvier, 7 mars, 2 mai, 4 juillet, 5 septembre et 7 novembre	Mercredi 25 janvier

Important :

➡ Nous attirons votre attention sur le changement de jour de la collecte des déchets verts qui passe du vendredi au **mercredi pour 2017**. Les élus de la Commune de Quincy-Voisins sont intervenus auprès de la Communauté de Communes pour que la date du jour de collecte choisie en 2016 soit modifiée pour 2017 car pour les administrés, le vendredi n'est pas un jour pratique de collecte des déchets verts.

➡ Pour les différentes collectes, les poubelles ou sacs déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Pour tout problème de collecte ou poubelle cassée, contactez l'ambassadeur de tri de la Communauté de Communes du Pays Créçois au 01.64.63.67.60